

LES RÈGLES DE DROIT ESSENTIELLES DANS LE DOMAINE FERROVIAIRE

PROGRAMME DE FORMATION INTRA

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Déterminer le régime de responsabilité des principaux acteurs du fret ferroviaire
- Connaître les règles principales en matière de transport, location de wagons et utilisation du réseau
- Assimiler certaines bonnes pratiques en matière contractuelle et en gestion d'incident

PUBLICS

- Direction juridique, financière et opérationnels

PRÉREQUIS

- Aucun

DURÉE

- Une demi journée soit 4 heures

PROGRAMME

- Les acteurs du monde ferroviaire (chaîne de transport, gestionnaires d'infrastructure et organismes publics),
- Les règles essentielles concernant Tereos en sa double qualité d'expéditeur et de locataire de wagons
- Les bonnes pratiques en cas d'incident,
- Cas pratiques, Q&A
- Test final de connaissances



TARIF

4000€ HT

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- 80% théorie avec des exemples concrets et des mises en situation
- 20% quizz et cas pratique

En présentiel et fourniture d'un support pédagogique (PowerPoint) à l'issue de la formation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION :

- Durant la session, à l'issue de la formation et 3 mois après la session
- Utilisation d'outils de mesure pédagogique tels que des quizz, et un test de connaissances final à réaliser sur l'outil en ligne Eval & Go

ACCESSIBILITÉ

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, ce qui signifie que tant sur le plan organisationnel, logistique et pédagogique, l'organisme est à même prendre en compte les situations de handicap et de proposer des éventuels besoins de compensation. L'organisme est en lien avec l'Agefiph en cas de questions sur ce sujet.

MODALITÉS PRATIQUES :

- Session ouverte à partir de 2 participants
- Formation en présentiel, distanciel ou hybride au choix de l'entreprise via l'outil Zoom ou Teams en fonction des possibilités techniques du(es) stagiaire(s)
- Une feuille d'émargement sera à la disposition de tout stagiaire en présentiel ou en distanciel
- Remise du support pédagogique au début ou à l'issue de la formation
- La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 8 jours minimum afin de constituer le dossier administratif complet et les documents obligatoires de formation
- Possibilité de contacter le formateur dans le mois suivant la formation par email
- Contact et inscription auprès de : mathieu.croix@stream-law.com